



CSE EXTRAORDINAIRE :



MISE EN PLACE D'UNE ENQUÊTE CSSCT SUITE À L'ACCIDENT MORTEL SURVENU AU PANNEAUX PLANS

Les élus CSE ont été réunis pour mettre en place les modalités d'enquête du CSSCT et recueillir les premiers éléments dont la direction dispose sur les circonstances de ce dramatique accident qui a causé la mort d'un intérimaire de 54 ans, père de famille, en déplacement depuis le Cotentin.

Une cellule psychologique a été mise en place et la médecin du travail, l'assistante sociale sont fortement présentes.

Nous avons obtenu de renforcer le CSSCT d'une personne par organisation syndicale, pour les besoins de l'enquête, le CHSCT ayant disparu et la nouvelle configuration nous semblant insuffisante en la circonstance.

Concernant la CGT, outre le moment collectif que nous organisons pour rendre hommage à notre collègue René CLAUDE, et marquer notre soutien et sympathie envers ses proches et collègues, nous devons faire en sorte qu'un tel drame ne se reproduise plus.

Mourir au travail, à 3 heures du matin, pour fabriquer un paquebot, n'est pas anodin. Nous verrons si l'organisation du travail et la pression quotidienne que mettent les tickets sur la vie au travail de l'ouvrier, et spécialement intérimaire, à l'agent de maîtrise, ont eu une incidence sur l'accident survenu.

RÉUNION MENSUELLE CSE COMPTE RENDU CGT FÉVRIER 2020

Point sur les effectifs pour janvier 2020

Les effectifs chantiers sont de 887 cadres, 1298 techniciens, 1058 ouvriers.

Il y a 68 alternants ainsi que 275 intérimaires dont 250 ouvriers en équivalent temps plein.

Intervention CGT « coronavirus et prime présentéisme »

La CGT condamne depuis le début l'instauration d'une prime de présentéisme inégalitaire et aux critères injustes.

Il y a aujourd'hui un problème de santé publique, alors que les salariés sont incités par l'effet des bas salaires et par une communication culpabilisante sur les arrêts maladie à venir « malgré tout » au travail. La direction participe donc directement à la mise en place d'une prime qui peut avoir des conséquences dont on ne sait pas aujourd'hui si elles peuvent être graves ou non à court terme.

Nous demandons que, puisque cet argent est provisionné, qu'il soit redistribué sans critères.

Nous regrettons que la direction pour toute réponse, maintienne et persiste.

Investissements et rénovations

- 100 000 € : Remplacement tableau électrique pour alimentation navires en construction
- 100 000€ : Remplacement radiateur et transformateur alimentation navire en construction
- 150 000 € : Mise en place groupe électrogène salle LO
- 200 000€ : 120T, réfection du toit.
- 140 000€ : Disjoncteur station essai n°1

Prime intéressement et participation

La prime d'intéressement sera avec la paie d'avril qui sera versée début mai. Un questionnaire sera envoyé auparavant pour que chaque salarié choisisse de bloquer ou non cet argent. Attention, sans réponse de votre part, l'argent sera placé automatiquement sur un compte bloqué.

Le montant de cette prime d'intéressement devrait tourner autour de 1600€.

Une prime de participation devrait aussi tomber à un montant moindre mais bloquée automatiquement pour 5 ans. Les chiffres seront arrêtés fin mars par une validation du conseil d'administration.

La CGT tient à rappeler que cet argent n'est pas un cadeau de l'entreprise. Il est le fruit de notre travail quotidien et ne représente qu'une petite partie de ce qui devrait nous revenir.

PROCHAIN CSE, LE JEUDI 26 MARS